



YN CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 819 776-5506 1 800 567-1282

Télécopieur : 819 776-2809 1 888 776-2809 Courriel : info@s-e-o.ca Site internet : www.s-e-o.ca

Vol. 24 numéro 2

23 septembre 2008

M e s s a g e d u p r é s i d e n t

Pour débiter, je voudrais remercier toutes les personnes déléguées dans chacun des milieux qui s'impliqueront cette année encore à donner de l'information et des services à tous les membres. Ce n'est pas toujours une mince tâche que d'ajouter du travail syndical à notre tâche d'enseignement, mais nous sommes fiers, au SEO, de la qualité et de l'implication de toutes nos personnes déléguées. Un gros merci à toutes et à tous!

Il reste encore quelques postes disponibles, surtout à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle. Il nous faut également des membres dans les divers comités offerts dans ce Syn chronique. Il n'y a pas de préalable nécessaire, juste une volonté d'entraide et le désir de faire avancer les dossiers en éducation. Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous envoyer un courriel.

Très important!

N'oubliez pas de regarder attentivement vos choix d'assurances. Il est très rare que nous puissions faire des changements majeurs à notre contrat d'assurance comme c'est le cas jusqu'au **vendredi 3 octobre 2008**. Il est donc primordial de bien lire l'article des assurances dans le Syn chronique et de bien vous informer à votre personne déléguée.

Après la date butoir, il sera trop tard.

En terminant, je veux souligner la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants. Cette année encore, le Syndicat de l'Outaouais fera la promotion de cette journée par l'entremise des médias.

Bonne Journée mondiale des enseignantes et des enseignants 2008!

Gaston Audet, président

A S S U R A N C E S

Vos choix avant le 3 octobre 2008

1. L'ASSURANCE VIE DE BASE

La participation à l'assurance vie de base (10 000\$ ou 25 000\$) reste facultative. Si vous avez choisi de ne pas y adhérer, vous ne pouvez modifier votre choix à partir de ce formulaire. Il faut suivre la procédure habituelle en remplissant le formulaire de modification disponible auprès de l'employeur.

2. L'ASSURANCE VIE ADDITIONNELLE (+ DE 25 000\$)

Si vous en détenez (**et seulement si vous en détenez**), vous devez répondre aux questions sur vos habitudes de tabagisme sinon vous paierez les primes de fumeurs qui sont jusqu'à 70% plus élevées pour les hommes. Les femmes verront leur prime diminuer dans tous les cas mais beaucoup plus pour les non-fumeuses.

3. L'ASSURANCE MALADIE

Si vous désirez modifier votre régime actuel, (par exemple passer de maladie 1 à maladie 2 ou 3) **c'est le seul moment où vous pouvez le faire sans avoir à fournir de preuve d'assurabilité.** Pour faire un changement de statut, il faut suivre la procédure habituelle (voir dépliant La Capitale en pages 14 et 15).

4. L'ASSURANCE SOINS DENTAIRES

Vous voulez la protection décrite dans le dépliant vert ? Alors cochez.
Si vous êtes 35% à le faire, vous l'aurez ! Vous devez choisir la protection désirée **qui peut être différente de la protection d'assurance maladie.**

5. L'ASSURANCE SOINS OCULAIRES

Suite aux consultations de l'année dernière, la protection pour les soins oculaires n'a pas été retenue étant donné son coût trop élevé par rapport à la protection offerte.

6. LE DÉPÔT DIRECT

Avez-vous oublié de demander le dépôt direct de vos remboursements?
C'est le temps de le faire !

DES QUESTIONS OU BESOIN D'INFORMATION ?

La Capitale au 1-866-886-2729

ou

Robert Guérin au SEO 819-776-5506

S O M M A I R E	
Message du président	1
Assurances.....	2
Formation aux membres des comités EHDAA au niveau des écoles.....	3
Nos heures d'ouverture.....	3
Une nouvelle année qui part sur un bon pied	4
Site web du SEO	5
Formation des comités locaux.....	5

Source : SEPI

FORMATION AUX MEMBRES DES COMITÉS EHDAA AU NIVEAU DES ÉCOLES

Cette année encore, le SEO offrira une formation pour les membres des comités EHDAA dans chacune des commissions scolaires. Cette formation nous semble essentielle pour bien comprendre notre rôle et les limites de nos interventions.

Cette formation aidera à mieux comprendre l'organisation des services EHDAA à l'école et les étapes à suivre au cours de l'année. Nous expliquerons également comment utiliser le guide syndical EHDAA qui a été préparé pour vous aider lors des rencontres du comité EHDAA.

Les formations auront lieu :

- CSPO, le mardi 21 octobre 2008 à 16 h 30, au bureau du SEO, 15-D) rue Cholette à Gatineau.
- CSCV, le mercredi 22 octobre 2008 à 16 h 30, à l'école Aux-Trois-Chemins-Ste-Famille, 183, rue Galipeau à Thurso
- CSD, le jeudi 23 octobre 2008 à 16 h 30, à l'école secondaire Le Carrefour, local 415, 50, chemin de la Savanne à Gatineau.

Pour vous inscrire à une de ces formations, laissez votre nom à Line au SEO au (819) 776-5506 ou par courriel à info@s-e-o.ca

Gaston Audet, président

Heures d'ouverture du bureau du S.E.O.

Lundi : 8h15 à 16h15

Mardi : 8h15 à 17h00

Mercredi : 8h15 à 17h00

Jeudi : 8h15 à 17h00

Vendredi : 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h00





Une nouvelle année qui part sur un bon pied

La première rencontre annuelle des délégués et déléguées du S.E.O. a eu lieu le 17 septembre dernier.

Lors de cette rencontre, nous avons eu le privilège de recevoir 2 vices-présidences de la FAE. : M. Christian St-Louis, vice-président aux relations de travail ainsi que M. Denis Letourneux, vice-président à la vie politique.

Nous avons assisté à des présentations sur les assurances et le projet de recherche sur la santé psychologique des enseignants et les facteurs de la désertion professionnelle. Nous avons procédé à l'élection de candidats dont nous soumettrons la candidature aux différents comités de la FAE lors du prochain conseil fédératif.

Je profite de cette occasion pour vous indiquer que quelques postes de délégués sont encore disponibles dans certains établissements. Nous pensons qu'il est important de combler tous les postes de personnes déléguées afin de bâtir un syndicalisme solide et de toujours pouvoir être à l'écoute de tous nos membres.

Nous avons terminé cette rencontre par un bon repas qui nous a permis de socialiser avec les collègues.

Si la vie syndicale vous intéresse, je vous invite à communiquer avec moi au bureau du SEO au (819) 776-5506.

Robert Guérin,
vice-président





**pour l'information syndicale
visitez le site du SEO
<http://s-e-o.ca>**

FORMATION DES COMITÉS LOCAUX

Comme chaque année, nous invitons les enseignantes et les enseignants à participer aux différents comités locaux. La règle de formation des comités exige un minimum de 3 personnes et un maximum de 6 personnes pour fonctionner.

Toutes les personnes intéressées doivent s'inscrire afin que nous puissions mettre les comités en place.

* * * * *

À retourner au bureau du S.E.O. au plus tard le 30 octobre 2008

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> Comité des spécialistes | <input type="radio"/> Comité en formation professionnelle |
| <input type="radio"/> Comité du préscolaire | <input type="radio"/> Comité en santé sécurité au travail |
| <input type="radio"/> Comité de l'éducation syndicale | <input type="radio"/> Comité environnement |
| <input type="radio"/> Comité action socio-politique | <input type="radio"/> Comité contre la violence dans les écoles |

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone école : _____ poste : _____ ou boîte vocale : _____

Commission scolaire : _____ École : _____